No 70

DE

l'Hérédité Éthologique

THÈSE

Présentée et publiquement soutenue à la Faculté de Médecine de Montpelllier

Le Mercredi 8 juillet 1908

PAR

JOSEPH DE SUREL

Né à Florac (Lozère) le 12 février 1867

Pour obtenir le grade de Docteur en Médecine



MONTPELLIER

Imprimerie de la Manufacture de la Charité

—

1908

PERSONNEL DE LA FACULTÉ

MM. MAIRET (✻)................. DOYEN
SARDA..................... ASSESSEUR

Professeurs

Clinique médicale..........................	MM. GRASSET (✻).
Clinique chirurgicale......................	TEDENAT.
Thérapeutique et Matière médicale..........	HAMELIN (✻).
Clinique médicale..........................	CARRIEU.
Clinique des maladies mentales et nerveuses.	MAIRET (✻).
Physique médicale..........................	IMBERT.
Botanique et Histoire naturelle médicale.....	GRANEL.
Clinique chirurgicale......................	FORGUE (✻).
Clinique ophtalmologique...................	TRUC (✻).
Chimie médicale et Pharmacie...............	VILLE.
Physiologie................................	HEDON.
Histologie.................................	VIALLETON.
Pathologie interne.........................	DUCAMP.
Anatomie...................................	GILIS.
Clinique chirurgicale infantile et orthopédie..	ESTOR.
Microbiologie..............................	RODET.
Médecine légale et Toxicologie.............	SARDA.
Clinique des maladies des enfants..........	BAUMEL.
Anatomie pathologique......................	BOSC.
Hygiène....................................	H. BERTIN-SANS.
Pathologie et thérapeutique générales.......	RAUZIER.
Clinique obstétricale......................	VALLOIS.

Professeurs adjoints : MM. DE ROUVILLE, PUECH.
Doyen honoraire : M. VIALLETON.
Professeurs honoraires : MM. E. BERTIN-SANS (✻), GRYNFELTT.
Secrétaire honoraire : M. GOT.

Chargés de Cours complémentaires

Clinique ann. des mal. syphil. et cutan..	MM. VEDEL, agrégé.
Clinique annexe des mal. des vieillards.	VIRES, agrégé.
Pathologie externe.....................	LAPEYRE, agrégé libre.
Clinique gynécologique.................	DE ROUVILLE, prof. adj.
Accouchements..........................	PUECH, prof. adj.
Clinique des maladies des voies urinaires	JEANBRAU, agrégé.
Clinique d'oto-rhino-laryngologie........	MOURET, agrégé libre.
Médecine opératoire....................	SOUBEYRAN, agrégé.

Agrégés en exercice

MM. GALAVIELLE.	MM. SOUBEYRAN.	MM. LEENHARDT.
VIRES.	GUERIN.	GAUSSEL.
VEDEL.	GAGNIERE.	RICHE.
JEANBRAU.	GRYNFELTT ED.	CABANNES.
POUJOL.	LAGRIFFOUL.	DERRIEN.

M. IZARD, *Secrétaire.*

Examinateurs de la Thèse

MM. GRASSET, *président.*	MM. GUÉRIN, *agrégé.*
GRANEL, *professeur.*	LAGRIFFOUL, *agrégé.*

La Faculté de Médecine de Montpellier déclare que les opinions émises dans les Dissertations qui lui sont présentées doivent être considérées comme propres à leur auteur; qu'elle n'entend leur donner ni approbation, ni improbation.

TRAVAUX DU MÊME AUTEUR :

Recherches sur le rôle physiologique des auricules du cœur. (*Montpellier Médical*, 7 juin 1903).

Notice sur le corescope. (*Revue générale. d'Ophtalmologie*, 31 juillet 1905).

Présentation d'un pupillomètre clinique : le corescope (*Montpellier Médical* 1er octobre 1905).

Diagnostic précoce de la grossesse par les rayons X. (*Ibid.* 27 janvier 1907).

DEO ET ATAVIS

A la Mémoire vénérée de mon Père et de ma Mère

Meis et Amicis

Dr J. de SUREL

A MON PRÉSIDENT DE THÈSE

Monsieur le Professeur Grasset

A mon Jury de Thèse

A mes Maîtres

Dr J. DE SUREL

INTRODUCTION

> Une seule faculté distingue l'homme de l'animal : la Raison. Elle fait sa grandeur quand il l'emploit à moraliser sa personnalité ; elle fait son supplice s'il la croit absolument désarmée et sans ressource contre sa nature déchue (dangereuse illusion que la science doit combattre comme la pire des maladies) ; elle fait son ignominie, le ravalant au-dessous de la dernière des brutes, quand il la rend complice de ses bas instincts. Tour à tour couronne de sa royauté, manteau de pourpre doublé d'épines de sa couardise, sépulcre blanchi de sa pourriture.

Au cours d'une récente leçon (1) M. le professeur Grasset, s'insurgeait contre « la tyrannie du cadavre » qui, pesant lourdement sur tout l'enseignement médical, tend, suivant l'expression de Desfosses, à fabriquer des médecins « pour les morts » !

Assurément, la science médicale doit disséquer et scruter le

(1) Leçon sur « la Physiopathologie et la Clinique » faite le 17 janvier 1908.

cadavre, mais pour mieux connaître le vivant. Elle doit surtout, et en définitive être la science de l'*homme vivant*.

Or, l'homme vivant ne possède-t-il pas une faculté spécifique au premier chef? Cette faculté, en dépit du sophisme des transformistes matérialistes (1), plagiaires plus passionnés qu'éclairés de Lamarck et Darwin, ne lui assure-t-elle pas une place privilégiée dans le règne animal ?

Le sens commun ne cesse de protester contre ceux qui prétendent abêtir l'humanité, pour plus aisément l'avilir croirait-on. De ses propres observations, sans doute superficielles, mais dont la constance et la généralité constituent de souverains critériums, il a toujours conclu à la suprématie, non pas seulement de degré, mais de nature, de l'homme sur l'animalité, suprématie ayant pour sceptre manifeste : la Raison.

Et l'eclectisme scientifique, seul valable en cette occurrence, faisant principalement état des données des branches supérieures du savoir humain (Philosophie, Histoire, Biologie), branches distinctes, mais solidaires, corrobore l'affirmation du simple bon sens. A ne rencontrer la raison que chez

(1) Contre eux, se prononce M. Bergson, professeur au Collège de France, quand il écrit dans son ouvrage l'*Evolution créatrice* : « Comment n'être pas frappé du fait que l'homme est capable d'apprendre n'importe quel exercice, de fabriquer n'importe quel objet, enfin d'acquérir n'importe quelle habitude motrice, alors que la faculté de combiner des mouvements nouveaux est strictement limitée chez l'animal le mieux doué, même chez le singe. La caractéristique cérébrale de l'homme est là. Entre l'homme et le singe, il y a différence de nature, non de degré... »

Voir sur le même sujet. M. Grasset citant Halleux, *in Les limites de la Biologie* p. 69, 70.

Enfin Taussat, *in* Le Monisme et l'Animisme (1908), réfutant les doctrines de Hœckél et de Le Dantec, écrit, p. 127 : « Le spiritualisme s'accommode mieux que le matérialisme des dernières données scientifiques. »

l'homme, malgré la multiplicité des espèces animales, la Science (1) est obligé de dire avec Pascal : « L'homme n'est qu'un roseau, le plus faible de la nature, mais c'est un roseau pensant... Quand l'univers l'écraserait, l'homme serait encore plus noble que ce qui le tue, parce qu'il sait qu'il meurt, et l'avantage que l'univers a sur lui, l'univers n'en sait rien... Il ne faut pas que l'homme croit qu'il est égal aux bêtes, ni aux anges, ni qu'il ignore l'un et l'autre ; mais qu'il sache l'un et l'autre .. Toute la dignité de l'homme est en la pensée. C'est toute sa dignité et tout son mérite, et tout son devoir est de penser comme il faut. »

Il semble donc bien que le but le plus élevé de la science médicale soit d'étudier les conditions somatiques nécessaires à l'hégémonie de cette royale faculté dans l'être humain ; que l'objectif le plus noble de l'art médical soit de contribuer, pour sa part, à assurer cette hégémonie, à l'affermir si elle est affaiblie, à la restaurer si elle n'est que passagèrement suspendue.

L'hégémonie de la raison dépend de trois factdurs : du mens, du ψυχή, de l'éthos ou caractère. Deux de ces facteurs, le mens (agent d'information) et l'éthos (agent d'exécution), de par leur constitution somatique, relèvent de la Médecine, Le ψυχή (âme

(1) La vraie Science, au sens général et philosophique du mot, a sa source dans ce principe de Bossuet : « Il ne faut jamais abandonner les vérités une fois connues, quelque difficulté qui survienne quand on veut les concilier ; mais, il faut, au contraire, pour ainsi parler, tenir toujours fortement comme les deux bouts de la chaîne quoiqu'on ne voit pas toujours le milieu par où l'enchaînement se continue. »

Chaque science, serait-ce la Biologie, ne voit en fait qu'un secteur de l'horizon accessible à l'intelligence humaine. Elle ne saurait donc, sans ridicule prétention et surtout sans erreur, monopoliser à son seul profit la Vérité intégrale.

Voir à ce sujet, l'ouvrage de M. Grasset : *Les limites de la Biologie* qui est plus qu'un livre, un acte de courage.

des spiritualistes, seule douée de sensibilité consciente, seule capable de juger et de délibérer à la lumière de la raison et d'après les données du mens, seule enfin dépositaire des principes premiers et du libre arbitre), de par sa nature immatérielle relève surtout des sciences métaphysiques : Philosophie, Morale (1) et Religion.

Qui ne connaît pour les avoir entendus, sinon peut-être répétés, ces vers plaintifs d'Ovide :

Video meliora proboque,
Deteriora sequor ?

Mais peu s'avisent qu'ils ont une signification bien différente suivant que celui qui se les applique possède, avec un mens normal, un éthos sain ou malade (2).

Dans la première hypothèse, ils ne sauraient être qu'un aveu de culpabilité, puisque la normalité de l'éthos, quand elle parfait celle du mens, entraîne la pleine responsabilité du ψυχή. C'est dans ce sens seulement qu'aurait pu les évoquer le célèbre Paul de Gondi, cardinal de Retz, prototype de certains arrivistes, quand il écrivait . « Comme j'étais obligé de prendre les ordres, je fis une retraite dans Saint-Lazare, où je donnais à l'extérieur toutes les apparences ordinaires. L'occupation de mon intérieur fut une grande et profonde réflexion sur la manière que je devais prendre pour ma conduite... Je

(1) La Morale indépendante de la métaphysique attend toujours son architecte. Le *struggle for life*, affublé d'oripeaux humanitaires, voilà logiquement son canevas. Seulement *væ victis*!

(2) « L'observation de Coleridge, rapportée par Charpentier, est un bel exemple de ce défaut de détermination chez un homme à intelligence supérieure. » Mairet et Ardin-Delteil. *Hérédité et prédisposition*, 1907, page 312.

pris après six jours de réflexion le parti de faire le mal par dessein, ce qui est, sans comparaison, le plus criminel devant Dieu, mais ce qui est sans doute le plus sage devant le monde » (1).

Mais au sens du poète, qui suppose la faiblesse du caractère et l'entraînement de la passion, le *video meliora*,.. n'est-il pas une éloquente excuse, dans une certaine mesure ?

Sans dire avec Tarde : « la responsabilité et l'irresponsabilité sont des limites idéales que les faits ne réalisent pas » ; sans prétendre même que la majorité des hommes rentre dans le groupe des « responsables atténués » sinon « demi-responsables » par déséquilibre, soit du mens, soit de l'éthos, il est permis de constater, aujourd'hui surtout l'atonie, pour ne pas dire plus, de beaucoup de caractères et l'application trop fréquemment possible de la plainte d'Ovide.

Le Dr J. Héricourt a cru pouvoir écrire : « un système nerveux bien équilibré et une mentalité absolument normale sont, choses extraordinairement rares, si même elles existent. » Il écrit plus loin : « Qu'on regarde attentivement autour de soi, et on verra que le nombre est grand de ces personnes que caractérisent une

(1) Certes, il voyait le mieux et l'approuvait, et cependant ne pouvait davantage suivre le pire. Son éthos était-il malade ? Evidemment non, et sa responsabilité reste bien entière.

Doumic termine le résumé de sa vie en disant : « Il y a mieux, et Retz va encore faire une fin chrétienne. Pendant les dernières années, et aux approches de la mort, il semble que les enseignements de Vincent de Paul se soient réveillés chez lui... Il abdique le cardinalat, abandonne la composition des Mémoires (1675) et mène une vie pénitente. » (*R. Doumic Histoire de la Littérature Française*).

Cette fin chrétienne, après toute une vie d'aventures plus ou moins scandaleuses, n'est-elle pas un probant témoignage de la normalité, bien plus de l'énergie de son éthos, puisqu'il avait résisté à une pareille et aussi longue épreuve ?

volonté plus faible que de raison, incapables de se déterminer ou de se fixer dans leur détermination... qui n'ont en somme pas de caractère. » (1).

Si, comme le prétendent Schopenhauer et d'autres auteurs, le caractère était inné et définitivement fixé par l'hérédité, le mal serait sans remède. L'objet de cette thèse est de prouver l'opinion contraire, celle de M. le professeur Grasset disant (2) : « L'élément inné et héréditaire joue incontestablement un grand rôle dans la formation du caractère et de la volonté de chacun. Mais l'éducation, la vie sociale, le développement même de la vie individuelle et les circonstances ambiantes, peuvent modifier et modifient souvent la volonté. »

L'auteur fait appel à toute la bienveillance du lecteur pour que l'éxécution de son modeste travail ne soit pas jugée trop au-dessous de l'intérêt du sujet.

(1) Dr J. Héricourt. *Les Frontières de la Maladie* p. 86, 87.

(2) Grasset. Physiopathologie clinique des centres psychiques. *Montp. Méd.* 2e Série, t. XIX, p. 288

DE

L'HÉRÉDITÉ ÉTHOLOGIQUE

CHAPITRE PREMIER

Définition anatomo-physiologique du caractère. Son corollaire médical : l'hérédité éthologique.

Des diverses définitions du caractère : définition philosophique (manière d'être habituelle et consciente), définition psychiatrique (ensemble des facultés cérébrales se révélant par l'accomplissement des actes), définition anatomo-physiologique puisée dans les récents travaux des neurologues, cette dernière s'écartant moins que les autres du domaine de la science positive convient seule à ce travail.

Sous ce point de vue anatomo-physiologique le caractère peut être très simplement défini : un des deux traits d'union (le mens réalise l'autre) ménagés par la Nature entre l'âme et le corps, entre la raison, faculté psychique, et le soma. Par lui est assurée la suzeraineté du psychisme sur l'automatisme, normalement son vassal dans tout état conscient, et, au gré du libre arbitre, la souveraineté de la raison sur l'entier organisme.

Les travaux des neuro-histologistes (Golgi, Kolliker, His

Waldeyer, Edinger, Martinotti, Ramon y Cajal, Van Gehuchten, Flechsig) montrent aujourd'hui que l'éthos est anatomiquement constitué par le système des relations matérielles établies dans l'encéphale entre les voies sensitivo-sensorielles et les voies motrices, et surtout par l'ensemble des expansions protoplasmiques s'épanouissant au niveau de la couche superficielle de l'écorce cérébrale (couche moléculaire). C'est sur cette couche moléculaire que l'âme des spiritualistes, exerce directement son action. « Dans la doctrine spiritualiste, dit Ramon y Cajal, l'âme agirait comme organe récepteur en un point du cerveau et comme organe impulseur en un autre point, étant ainsi quelque chose comme le télégraphiste qui, placé dans une station centrale, est en état de recevoir et de transmettre les ordres par toutes les lignes concurrentes.» Il dit ailleurs : « Le système des relations matérielles établi entre les voies motrices et sensitives rendrait compte uniquement de l'automatisme encéphalique ; dans les phénomènes conscients, l'arc d'union serait l'âme elle-même (1) ».

(1) Il ressort des travaux des neuro-histologiques et surtout de ceux de Cajal, que deux sortes de fibres nerveuses s'intriquent, s'articulent et s'épanouissent dans l'écorce cérébrale : des axones (à influx ascendant sensitivo-sensoriel et d'association) et des dendrites (à influx descendant, inhibitoire, moteur et d'association). L'influx ascendant semble pouvoir se comporter de trois manières :

1° Franchir l'articulation dendritique sans gagner l'épanouissement libre de la couche moléculaire — d'où actes automatiques reflexes et inconscients (dans sommeil, distraction, somnambulisme, hypnose, etc)

2° Gagner l'épanouissement libre de la couche moléculaire sans franchir l'articulation dendritique — d'où impression consciente suivie ou non d'acte purement psychique, libre et volontaire (inhibitoire, moteur, d'association).

3° Franchir l'articulation dendritique et gagner aussi la couche moléculaire — d'où acte mixte, automatique et psychique, l'automatisme et

Les matérialistes remplacent cette intervention de l'âme par un mouvement très spécial (sans autre explication, ce qui surprend de la part d'esprits se targuant de ne jamais se payer de mots) qui transformerait l'influx sensitif en conscience, jugement, délibération, détermination, volonté, et finalement influx moteur. Mais ce mouvement, bien que très spécial, reste par trop indéterminé pour être mentionné ici autrement que pour mémoire. Il n'explique en fait ni la sensibilité consciente, ni l'inhibition fréquente par la volonté de l'influx sensitif (Mucius Scœvola et tant d'autres depuis), ni la spontanéité volontaire, ni le libre arbitre invinciblement affirmé par la conscience et l'expérience (1).

L'étude et l'analyse du fonctionnement des centres encéphaliques, faites par les neurologues, précisent encore davantage la constitution anatomo-physiologique du caractère.

Sur le schéma, dit polygone de Grasset, et proposé par lui comme moyen didactique résumant les travaux de Pierre Janet et les derniers progrès de la science neurologique, l'éthos est figuré d'abord par l'ensemble des voies centrifuges qui assurent l'emprise du centre O (psychisme supérieur) sur les centres polygonaux d'automatisme, mais aussi par les connexions reliant directement ces centres

le psychisme pouvant se combiner diversement (actes habituels volontaires). Pathologiquement, automatisme conscient mais soustrait à la volonté (écholalie, coprolalie, etc.)

(1) « Il ne lui (à la science moderne) est jamais permis d'affirmer avec certitude, quand elle dépasse, dans ses inductions, les faits jusque-là connus ; et surtout elle franchit les bornes que lui assigne son caractère de science positive, elle cesse d'être elle-même et se transforme en une métaphysique d'autant plus dangereuse, qu'elle ne se reconnaît pas pour telle, lorsqu'elle va jusqu'à déclarer comme sien ce domaine spécial de l'activité psychique, et lui applique d'emblée ses conceptions de mécanisme universel. » G. Milhaud (*La Certitude logique*), 2e édit. p. 128.

d'automatisme (psychisme inférieur). « Pour le physiopathologiste, dit Grasset, le point de départ de l'activité volontaire est le neurone psychique. Mais l'activité automatique des centres polygonaux a une certaine influence sur l'activité psychique volontaire » Il dit ailleurs, parlant de ces deux fonctions distinctes, indéniables pour le physiologiste et le clinicien et bien mises en lumière par Pierre Janet : « à ces fonctions diverses doivent correspondre des neurones divers (ou des fonctions diverses des mêmes neurones.) Je désigne par O l'ensemble des neurones qui président au psychisme supérieur et j'appelle polygone cortical l'ensemble des neurones qui président au psychisme inférieur ou automatique (1) ».

Dans ce schéma général des centres automatiques et psychiques, ainsi bien précisé par M. le professeur Grasset, il est facile de tenir compte des données de l'observation et de la clinique sur l'éthos. Pour cela on n'a qu'à admettre que d'une part les connexions centrifuges (à influx descendant) unissant le centre psychique O aux centres automatiques sont variables (c'est-à-dire tantôt normales, tantôt au contraire affaiblies ou rompues dans certaines directions), que d'autre part celles qui relient les centres automatiques sont soumises, elles aussi, à de semblables variations. Il est dès lors permis de considérer ce schéma comme figurant bien, avec les différentes modalités ci-dessus, l'hérédité éthologique telle que doit l'envisager le médecin.

Quand le centre psychique sur lequel agit directement la personnalité consciente, la volonté libre et le moi responsable, exerce son emprise normale sur tous les centres automatiques, également normaux et normalement reliés, il y a équilibre éthologique. Ce qui n'implique d'ailleurs pas per-

(1) Grasset. *Anatomie clinique des centres nerveux*, p. 7.

fection morale l'homme pouvant, en vertu de son libre arbitre, se décider au mal autant qu'au bien, mais sa responsabilité est alors entière (si toutefois son mens est pareillement sain).

Il y a déséquilibre dans les autres modalités. Au point de vue moral la responsabilité est alors diminuée proportionnellement au déséquilibre éthologique.

Autrement dit, si pour serrer de plus près la réalité anatomique, telle qu'elle ressort des travaux des neuro-histologistes, on compare le cortex du psychisme au clavier d'un instrument de musique on voit qu'il y a équilibre éthologique quand toutes les touches de ce clavier et leurs connexions sous-jacentes sont normales, déséquilibre dans le cas contraire. C'est sur ce clavier cortical, pallium dans son ensemble mais surtout couche moléculaire du cortex, que l'âme des spiritualistes, comme on l'a déjà vu, exerce son action. Les panaches des cellules pyramidales psychiques joueraient le rôle des touches que le musicien, en l'espèce l'âme, met en jeu au gré de son inspiration. Cajal incline à penser que « l'incitation du mouvement volontaire commence dans le panache ou bouquet nerveux des cellules pyramidales et qu'elle s'engendre dans l'épaisseur de la zone moléculaire. »

Il semble bien de plus qu'on soit autorisé à étendre au cortex la théorie de Pflüger sur la vibration nerveuse, théorie dite de l'*avalanche* (1). L'explosion d'énergie volontaire, déterminée par l'excitation psychique, ferait donc boule de neige et irait grossissant comme l'avalanche en passant à travers les divers éléments du cortex (petites et grandes cellules pyramidales, corpuscules polymorphes). Dès lors on conçoit avec évidence comment l'énergie volontaire dépend de l'état de ces éléments.

(1) E. Hédon *Précis. de Physiologie*, p. 446.

Serait-il incomparable virtuose, un pianiste ne pourra jamais tirer d'un mauvais piano, à clavier incomplet ou à cordes détendues, que des airs discordants. Et il ne viendra à personne l'idée de les lui imputer. Ainsi, en est-il de l'âme. Elle agit en pleine conscience, en pleine liberté, en pleine responsabilité quand le cortex psychique est normal dans tous ses éléments. S'il est altéré, la conscience, la liberté, la responsabilité sont amoindries proportionnellement à son altération.

L'âme a toutefois sur le pianiste un avantage : par le fait d'une action méthodique et guidée par la raison, elle peut améliorer son instrument, rétablir les connexions rompues fortifier celles affaiblies, en créer même de nouvelles (1). La fonction fait l organe est au moins aussi vrai pour la cellule nerveuse que pour la cellule musculaire. Or, les bons effets, sur cette dernière, d'une gymnastique appropriée ne sont-ils pas manifestes aux moins clairvoyants ? Il est

(1) Grasset dit : « L'éducation du polygone est faite par O... L'activité polygonale est consécutive à l'activité de O ; ou plutôt l'activité simultanée des deux ordres de centres est consécutive à l'activité isolée de O.» *Hypnotisme et suggestion*, p. 47-48.

Et Paulhan, cité par Grasset : « La synthèse volitive est exactement l'analogue de la synthèse créatrice, l'une étant dans l'ordre de l'activité ce qu'est l'autre dans l'ordre de l'intelligence... Ce qui est automatisme chez un pianiste exercé était une série d'actes de volonté et d'attention chez le débutant, comme ce qui est routine dans la manière d'un peintre ou d'un poète fut jadis une invention opposée à la routine de l'école... Quant un acte (automatique) nous est très pénible, quand il nous répugne ou nous froisse et que, cependant, nous jugeons qu'il faut l'exécuter, nous retrouvons tous les caractères de la volition la mieux caractérisée, l'arrêt momentané des tendances, l'hésitation et la délibération, la lenteur de l'adaptation, puis la décision, la synthèse active. » C'est donc bien l'activité de O, ajoute Grasset, qui reste supérieure à l'activité polygonale ou automatique.

Ces citations permettent de dire aussi que par O, outre le rôle de pianiste, l'âme peut remplir le rôle de facteur de pianos, toujours au figuré.

de plus cliniquement prouvé que par la rééducation (méthode de Frenkel) le tabétique peut se créer des voies nouvelles de sensibilité profonde, d'où sa guérison fonctionnelle (1). Par une méthode analogue de rééducation, l'aphasique réapprend à parler, acquiert donc des voies, bien plus, des centres nouveaux, pour l'expression de sa pensée. Et si le remaniement du nevraxe peut n'être que médullaire chez le tabétique, il est déjà encéphalique chez l'aphasique

La conclusion légitime de ces deux exemples cliniques (fournis par des sujets, il est bon de le remarquer, déjà avancés en âge), est que le même processus doit pouvoir s'étendre à tout le nevraxe, y compris l'encéphale et son cortex (2). On voit ainsi que les connexions neuroniques, assurant la prédominance du psychisme sur l'automatisme, ne sont jamais forcément immuables, d'où les modifications du caractère, sa perfectibilité comme aussi ses défaillances. Bien qu'à fonction suréminente, les neurones des centres psychiques ne sauraient se soustraire aux influences, vicissitudes, évolutions progressives ou régressives, suppléances, cliniquement observées chez les neurones d'autres fonctions. Tout au plus, est-il permis de leur supposer, à l'instar du donjon dans un château fort, une protection et une résistance (3) naturelles plus efficaces, de par leur localisation ou répartition encéphalique et de par une différenciation protoplasmique. Dans ce sens, Cajal dit :

(1) Cas classique de Erb, souvent cité par Grasset.

(2) Le tabes étant une maladie de la sensibilité profonde et du système nerveux vago-sympathique, sa guérison nécessite aussi le remaniement du sympathique. Tout le système nerveux (sympathique et axe cérébro-spinal) est donc susceptible de remaniement. Cf. *Leçons de Grasset*, Janv. Fév. 1908.

(3) Toutefois leur grande sensibilité à certains toxiques est bien connue.

« Les corpuscules commissuraux d'association et de projection ne siègent pas exclusivement dans telle ou telle couche de l'écorce cérébrale mais ils paraissent les habiter toutes en s'entremêlant d'une manière intime. C'est là une disposition qui explique peut-être l'extrême rareté des altérations intellectuelles bien limitées à une sphère d'activité et la conservation des fonctions cérébrales dans les cas de graves lésions de tel ou tel département encéphalique» (1). Il dit encore : « La science doit imaginer que ce quelque-chose qui sépare la cellule psychique des corpuscules nerveux de catégorie inférieure n'est pas la forme extérieure, mais l'architecture intime et le contenu chimique ».

La constitution somatique anatomo-physiologique et pathologique du caractère ainsi esquissée, les chapitres suivants seront consacrés à :

1) Son hérédité (comment et dans quelle mesure il y est soumis).

2) Sa mutabilité, prouvée par l'Histoire.

3) Sa thérapeutique.

(1) Pasteur en est un remarquable exemple.

CHAPITRE II

L'hérédité éthologique d'après Schopenhauer et ses adhérents

« Que chacun commence par s'observer, qu'il reconnaisse ses penchants et ses passions, ses défauts de caractère et ses faiblesses, ses vices aussi bien que ses vertus, s'il en a; qu'il se reporte ensuite en arrière et qu'il pense à son père: il ne manquera pas de trouver en lui tous ces mêmes traits de caractère. »

Ainsi s'exprime Schopenhauer dans le chapitre sur l'hérédité morale de son ouvrage : *die Velt als Vill und Vorstellung*. Il ne se borne pas à affirmer l'hérédité; il prétend déterminer dans la transmission des qualités morales la part de chacun des deux parents. Le père fournirait l'élément primordial et fondamental de tout être vivant, le besoin d'agir, la volonté. De la mère dériverait l'intelligence, faculté pour lui très secondaire (1).

Il va plus loin encore, et fort d'une citation de Bichat disant entre autre : « Le tempérament physique et le *caractère* moral ne sont pas susceptibles de changer par l'éducation qui modifie si prodigieusement les actes de la vie animale », il se demande, d'après Ribot (2) : « Sur quoi

(1) La jeunesse de Schopenhauer, par A. Bossert. *Revue des Deux Mondes*, 15 oct. 1903.

(2) Ribot. (Philosophie de Schopenhauer) passim.

repose l'identité de la personne ? ce n'est pas sur la matière du corps qui change en peu d'années ; ni sur la forme qui change en totalité dans toutes ses parties ; ni sur la conscience car elle repose sur la mémoire et l'âge, les maladies physiques et mentales la détruisent. Elle ne peut donc reposer que sur l'*identité* de la volonté et l'immortalité du caractère». Ailleurs il dit : « De même que toute chose dans la nature a ses propriétés et qualités qui, sous une action déterminée, donnent une réaction déterminée et font connaître son caractère ; de même l'homme a son *caractère,* dont les motifs provoquent ses actes avec *nécessité* ». Et encore : « Un botaniste sur une feuille reconnaît toute la plante ; Cuvier avec un seul os reconstruit l'animal entier, on peut, de même, avec un seul acte caractéristique, obtenir la connaissance exacte du caractère d'un homme ».

Ribot dit de cette dernière citation que Schopenhauer semble y montrer la voie à la psychologie expérimentale qui aurait beaucoup à faire dans ce sens. Oui, assurément, si le caractère est immuable. Mais s'il est susceptible de se modifier, une telle méthode d'observation ne peut être utilisée que pour déterminer un ou plusieurs points de la courbe de ses modifications et ne devra pas prétendre la fixer *ne varietur*.

En résumé la théorie de Schopenhauer est très absolue sur trois points : innéité du caractère ; application inattendue d'une variété de loi salique à sa transmission, le père léguant seul son éthos ; enfin immuabilité éthologique, capable de résister à toutes les circonstances de la vie.

Son évidente exagération la rend peu dangereuse. Schopenhauer est d'ailleurs excusable de l'avoir émise car, ainsi qu'on l'a dit, il était sans doute défavorablement impressionné par le souvenir et l'exemple de plusieurs de ses ascendants. On connaît de plus son pessimisme outrancier.

Le pire est qu'à sa suite plusieurs Lamarckiens et Darwiniens ont fait reposer sur l'hérédité du caractère une sorte de fatalisme qui annihile chez leurs adeptes tout effort sérieux de volonté et les livre, absolument désemparés, à tous les entraînements de leurs passions. Irresponsable même du crime (doctrine de Lombroso) l'homme ne serait qu'un automate manœuvré par les mille ficelles héréditaires.

Appliquant au caractère la loi d'hérédité de substance et de mécanisme dont, dit Le Dantec, « la clause restrictive (sous peine de mort) limite à des barrières très étroites les modifications possibles dans un corps en voie de multiplication » les plus larges, en apparence, rendent l'homme tributaire toujours, sinon de ses générateurs directs, du moins de sa race. Certains admettent bien l'influence modificatrice de l'éducation mais pour la combiner avec l'innéité et imposer encore à ce composé éthologique le stigmate d'un strict déterminisme. L'intervention du facteur personnel dans la formation du caractère, qui fait qu'aucun homme en réalité n'a son semblable même dans sa propre lignée, n'est pour eux qu'une apparence et s'explique par l'amphimixie (mélange du caractère des parents dans la reproduction sexuée).

« Quand un homme va naître, selon Le Dantec, (1) nous ne pouvons savoir *quel* homme il sera, mais nous pouvons affirmer qu'il sera un homme, et même un homme de la race de ses parents. Son mécanisme pourra être décrit avec les mots qui servent à décrire le mécanisme de tous les autres hommes ; en d'autres termes, si l'on considère les éléments de la description d'un homme comme des parties en lesquelles on peut subdiviser son mécanisme total (ce qui n'est d'ailleurs qu'une manière de parler), on peut être

(1) Le Dantec. Les influences ancestrales. Ch. XVII.

certain à l'avance que ces éléments se retrouveront dans le mécanisme de l'homme qui va naître ; et ceci est vrai aussi bien des éléments de sa description anatomique que des éléments de sa description physiologique et psychologique ; il n'y aura de caractéristique de la personne nouvelle, que les proportions des divers éléments qui, réunis, forment un homme... Ce sont ces proportions qui définiront son *caractère*; on dira qu'il a le caractère entier, docile, cruel, irascible, etc. Sa mentalité pourra être celle d'un guerrier, celle d'un lâche, celle d un saint; on dira alors qu'il subit telle ou telle influence ancestrale et ce ne sera peut être pas toujours une expression juste. En vérité il subit, *à un degré plus ou moins accentué,* toutes les influences ancestrales de son espèce et si par les hasards de l'amphimixie, il ressemble à tel ou tel de ses ancêtres, cela pourra tenir soit à une transmission effective de certains caractères quantitatifs de l'ancêtre à travers des amphimixies successives, soit à une simple coïncidence qui pourrait aussi bien lui donner une mentalité analogue à celle de tel ou tel individu n'ayant avec lui aucune parenté connue. »

Le même auteur affirmant ailleurs qu'aucun phénomène, «plus que l'*amphimixie*, n'est à l'abri des prévisions humaines; ce que l'on exprime en disant que le résultat des fécondations est entièrement livré *au hasard* », on doit convenir que sa théorie est éminemment ingénieuse puisque assez compréhensive pour ne laisser échapper aucune exception. A ce point de vue on peut la rapprocher du subterfuge de certains transformistes qui, pour ne pas avoir à tenir compte de l'autorité légitime, même en Biologie, du témoignage de l Histoire, admettent que l'évolution d'une espèce en une autre ne peut être perceptible qu'au bout de milliards d'années (1).

(1) Mauvaise défaite nécessitée par l'état actuel de la Science qui reconnaît que la *série animale* « n'a aucune existence réelle et ne peut

Mais tourner la difficulté, serait-ce à grand renfort d'appareil scientifique, n'est pas la résoudre. Plus heureuse que Vercingétorix parce qu'immortelle, la Vérité, fidèle au seul culte de la vraie Science, se rit des circonvallations dont s'efforcent de l'entourer les Césaricules d'un biologisme obstinément myope ; elle y échappe de mille manières.

On peut d'abord faire à ce biologisme le reproche de Henry Becque au naturalisme : « le naturalisme, il faut bien le dire, a mis de grands mots en avant, pour s'excuser et se protéger : psychologie, physiologie, l'observation scientifique substituée aux analyses morales.... En bon français, il aimait l'ordure, toute l'ordure : celle des hommes, celle des actes, et celle des mots. Une littérature cynique, quelque talent qu'elle contienne, est toujours bien déplorable ; elle devient pour les jeunes gens une sorte d'expérience et la plus perfide de toutes. Elle les comprime et les ravale. »

L'aboutissant de la théorie de Schopenhauer, même revue et corrigée par les biologistes mécanicistes, déterministes, et tous fatalistes, est identique. « Rien n'est plus inexact en fait, dit Paul Janet, plus dangereux en principe que cette prétendue immutabilité des caractères humains, qui ren-

en avoir une dans l'état de nos connaissances ; c'est une pure abstraction. » L. Vialleton. Un problème de l'évolution. 1908 p. 230.

Du même auteur cette citation : On a confondu, remarque Depéret (1907) « *l'évolution réelle* d'un groupe naturel d'animaux fossiles, avec ce qui n'est effectivement que *l'évolution fonctionnelle d'un organe* dans une série de genres appartenant à des rameaux naturels différents et n'ayant entre eux aucun rapport de parenté directe... La prétendue filiation des Equidés est une apparence trompeuse, qui nous donne seulement le procédé général par lequel une patte tridactyle d'Ongulé peut se transformer dans des groupes divers, en une patte monodactyle, en vue d'une adaptation à la course ; mais elle ne nous éclaire nullement sur l'origine paléontologique des chevaux. » Ibid. p. 79, 80.

drait le mal irrémédiable et incorrigible. L'expérience nous apprend le contraire. » (1)

De même que la Morale a protesté contre les excès du naturalisme, sans se laisser émouvoir par les succès de librairie de littérateurs spéculant honteusement sur la facile excitation des plus vils instincts, elle proteste de concert avec la Philosophie et la Sociologie contre la théorie, socialement aussi nuisible, du biologisme. Et cette triple protestation demeure, en dépit d'un succès de mauvais aloi qu'expliquent de reste ces préjugés passés en proverbe : tel père, tel fils ; bon chien chasse de race ; on ne se refait pas soi-même ; chassez le naturel il revient au galop.

Au nom de la conscience et du sentiment intime de la liberté la Philosophie avait déjà réfuté une affirmation analogue de Spinoza : « la conscience de notre liberté n'est que l'ignorance des causes qui nous font agir. » La science moderne plus audacieuse prétend déterminer ces causes, or « tout ce que les lois de la science moderne semblaient impliquer, comme contradictoire avec le fait de la liberté, est contenu en réalité, non pas dans ces lois, mais dans une opinion *à priori*, suivant laquelle rien n'échappe au déterminisme, pas plus la volonté que tel autre phénomène physique (2) ». Que deviennent donc les principes de science positive dont elle ne cesse de se prévaloir ? Et comment tenir compte de ses prétendues démonstrations ?

La Philosophie proteste de plus au nom de la justice. Elle dit avec Kant : « La punition comme telle, doit être juste par elle-même, c'est-à-dire que celui qu'on punit doit avouer qu'il a mérité sa punition et que son sort est parfaitement approprié à sa conduite. La justice est la première

(1) Paul Janet. *Traité de philosophie*, 4e éd. p. 307.

(2) Milhaud. *Certitude logique*. p. 129.

condition de toute punition, comme telle, et l'essence même de cette notion (1) ». Il en est de même des récompenses. N'importe-t-il pas qu'elles soient méritées ?

Les protagonistes de l'immutabilité du caractère, mué par eux en tunique de Nessus, sont tous, sans doute et sans exception, des apôtres convaincus de l'irresponsabilité dans le mal. L'irresponsabilité ne découle-t-elle pas nécessairement de leur théorie ? Tous accepteraient-ils pourtant qu'on leur oppose leur propre irresponsabilité dans leurs actes héroïques (nul ne doute qu'ils n'en soient capables) ou simplement dignes de louange ? Il est permis de gager non, sans trop risquer. On peut même gager de les trouver en majorité parmi les plus fervents des institutions civiles, honneurs, décorations, ayant pour but de récompenser les vertus et les services exceptionnels. Est-il meilleure pierre de touche ?

Leur propre témoignage, bien qu'accidentel et arraché à leur vanité, se joint donc aux affirmations constantes de la Morale, de la Sociologie, de la Philosophie, et, on le verra plus loin, de l'Histoire. La constitution somatique du caractère, établie dans le précédent chapitre, permet de donner à ces affirmations une base médicale.

(1) Kant. *Raison pratique*, ch. I.

CHAPITRE III

Des trois facteurs de l'éthos : facteur congénital (hérédité), facteur social, facteur personnel.

Pendant tout le cours de sa vie l'homme passe par de perpétuelles modifications somatiques (1), auxquelles participe le système nerveux. Pour bien juger de l'hérédité éthologique il importe donc de voir non seulement comment l'éthos arrive à se constituer jusqu'à la naissance, mais aussi ce qu'il devient jusqu'à la mort.

En outre, il semble plus adéquate à la définition anatomo-physiologique du caractère d'essayer d'embrasser dans son ensemble toute l'évolution éthologique.

Au stade ovule l'hérédité ne comprend que le passé de la lignée maternelle. On pourrait alors la comparer à une

(1) Cela est évident jusqu'à l'âge adulte. Cela est non moins évident ensuite à l'observation clinique. Le système nerveux n'échappe pas à cette loi qui régit tous nos tissus. Bien que les neurones ne puissent se multiplier comme les cellules musculaires, leur morphologie n'est cependant pas figée à l'âge adulte, leur structure intime n'en varie pas moins journellement, et cela jusqu'à la mort. Ainsi Chevreul centenaire pouvait se glorifier, sans commettre d'hérésie, pas plus anatomique que physiologique, d'être « le doyen des étudiants de France.» Son cerveau emmagasinait encore et subissait forcément des variations structurales corrélatives de ses acquisitions.

fonction d'une seule variable, à un carré, par exemple, fonction du côté.

Le passé maternel se trouvant brusquement doublé au stade œuf par celui de même durée de la lignée paternelle, l'hérédité devient fonction de deux variables et comparable à un cube, fonction de la base et de la hauteur (amphimixie (1). Si une telle comparaison, rapprochée de la précédente, met bien en lumière toute l'importance de l'amphimixie comme modificateur d'ensemble de l'archétype somatique, on va voir qu'au point de vue éthologique l'influence amphimixique est beaucoup moindre.

A la naissance s'est ajouté au patrimoine héréditaire de l'œuf tout le passé embryonnaire et fœtal, *curriculum* de la vie utérine. C'est à cette vie utérine que s'applique cette phrase de Roger : « Il semble même que les troubles d'origine infectieuse et *névropathique*, survenant pendant la gestation, aient une influence beaucoup plus marquée sur le produit que ceux qui existent au moment de la conception (2) ». D'une statistique, portant sur des sujets à altération nerveuse notoire, MM. les professeurs Mairet et Ardin-Delteil concluent également à « la tendance de la mère à transmettre davantage les états névropathiques (3) ». Voilà donc déjà bien diminuée, au point de vue particulier de l'évolution éthologique, la valeur relative de l'hérédité amphimixique.

Dans la première enfance l'homme n'est encore suivant Virchow « qu'un être médullaire. »

Enfin apparaît la personnalité morale. Pendant toute sa durée, c'est-à-dire pour la plupart des hommes jusqu'à la mort, l'éthos doit être considéré comme la résultante du

(1) Cf. A. Weismann. Essais sur l'hérédité.

(2) Roger. *Introd. à l'Et. de la Méd.*, p. 284.

(3) Mairet et Ardin-Delteil. *Hérédité et prédisposition*, p. 134.

passé congénital, social, personnel, avec prédominance de plus en plus grande d'abord des influences du milieu (milieu familial, éducation, circonstances ambiantes, milieu social), puis, au fur et à mesure qu'on avance dans la vie, du facteur personnel. Ainsi pense, entre autres auteurs, le grand chirurgien anglais Sir James Paget quand il écrit : « Le caractère mental de tout homme est dérivé de l'hérédité à travers nous ne savons combien de générations ni avec quelles variations et fusions et dans chaque homme ce caractère naturel est susceptible de modifications non seulement par l'éducation et toutes les circonstances de la vie, mais par ce qui peut être le plus fort de ses constituants, la volonté (1) ».

Pour embrasser dans son ensemble toute l'évolution éthologique il suffit dès lors de passer en revue ces trois facteurs qui dans le cas particulier, qu'on peut choisir comme type, d'un adulte, doivent être classés par ordre de valeur éthologique croissante : facteur congénital (hérédité), facteur social, facteur personnel.

I. Facteur congénital (hérédité).

L'hérédité congénitale se subdivise en a) *Atavisme*, « ensemble des puissances héréditaires de la race » (Boudement) qui en général se retrouvent surtout, en quelque sorte condensées, chez les grands parents — et *hérédité directe* (père et mère) (2).

b) *Innéité*.

a) *Atavisme et hérédité directe*. — « Le plus souvent » dit

(1) Sir J. Paget. *Leçons de clinique chirurgicale*. Trad. du Dr L. H. Petit, page 93.

(2) L'hérédité indirecte (collatéraux) et l'imprégnation d'une veuve par un précédent conjoint n'apparaissent qu'exceptionnellement. Il n'y a donc pas lieu de s'y arrêter.

Roger(1) traitant de l'hérédité nerveuse « les parents lèguent à leurs enfants une *simple aptitude* — à l'exception de quelques maladies héréditaires liées, semble-t-il, à un trouble évolutif (sorte *d'affection ovulaire*) et ayant pour caractère commun d'apparaître au même âge chez les parents et les enfants, de survenir sans cause occasionnelle, de se reproduire avec leur aspect uniforme : ataxie héréditaire de Friedreich, etc. (2) ».

Ainsi l'atavisme et l'hérédité directe ne peuvent tout au plus créer chez la plupart des hommes qu'une simple prédisposition. Cette prédisposition a besoin, en outre, pour se développer d'une véritable culture réalisée par les causes occasionnelles. « C'est, ajoute Roger, une notion capitale au point de vue prophylactique. »

Les intoxications exogènes (alcoolisme) ou endogènes (toxémie) s'accompagnent d'accidents cérébraux surtout chez les prédisposés.

Les localisations infectieuses, voire même toxiques, dépendant surtout de l'état des organes et de leur moindre résistance, l'hystérie traumatique, l'hystérie infectieuse, la chorée postrhumatismale, etc., se rencontrent encore chez les prédisposés. Il en est de même « pour toutes les infections qui se localisent sur le système nerveux, qu'il s'agisse de tuberculose méningée ou de rhumatisme cérébral, de paralysie infantile, d'ataxie locomotrice ou de paralysie générale. »

L'atavisme et l'hérédité directe prédisposent mais les causes occasionnelles sont nécessaires : alcoolisme, auto-intoxication, contages, traumatismes, syphilis, etc.

L'atavisme et l'hérédité directe sont ainsi dépourvues de

(1) Roger. Int. à l'Et. de Méd. passim.

(2) Cf. E. Apert. Mal. fam. et cong. 1907.

fatalité. Vérité en pathologie, vérité *a fortiori* en psychologie (1) et en éthologie.

Si on cite des familles de savants, d'écrivains, de musiciens, de peintres, on peut y reconnaître la transmission d'une aptitude, mais on doit admettre l'influence le plus souvent prépondérante du milieu familial, de l'éducation, donc du facteur social, plus tard personnel.

L'atavisme et l'hérédité ne peuvent, de même, léguer qu'une aptitude, au point de vue éthologique. Il n'en faut pour preuve que la statistique des jeunes détenus. Ceux-ci sont dans la proportion seulement de 25 % issus de criminels, doublés presque toujours d'alcooliques. Si on exclut de ce petit nombre les dégénérés, impulsifs, demi-responsables ou irresponsables (porteurs ou non des stigmates physiques qu'on a multipliés à plaisir et dont on a exagéré l'importance diagnostique) qui s'y rencontrent fréquemment (2), la part de l'hérédité atavique et directe chez les seuls responsables est bien faible et l'ont peut conclure avec Roger : « comme toujours, l'hérédité n'est pas fatale; comme toujours les causes occasionnelles jouent un rôle capital. »

On peut donc avec Grasset reprocher à Lombroso : « le rôle exclusif, ou au moins très exagéré, qu'il attribue dans

(1) Mairet et Ardin-Delteil, d'observations faites surtout sur des internés ou des candidats à l'Asile, concluent : *pour l'hérédité psychique simple* « que dans la plupart des cas les défectuosités psychiques ont peu de tendance à s'accroître par la transmission héréditaire... il faut pour cela l'adjonction d'une cause pathogène puissante » ; *pour l'hérédité combinée* (soit avec l'alcoolisme, soit avec des maladies cérébrales, soit avec des diathèses) que « dans la majorité des cas, il y a hérédité progressive... mais cette progression paraît être principalement favorisée par l'association de troubles physiques. » *Hérédité et prédisposition*, 1907. Liv. I, chap. II.

Cf. Grasset. *Demi-fous et demi-responsables*, 1907.

(2) Cf. Grasset. *La responsabilité des criminels* 1908.

son déterminisme à l'hérédité ancestrale. Il y a par exemple deux grands éléments dont il ne tient pas un compte suffisant : la morale et le milieu. Les notions morales, innées (héréditaires) ou acquises, l'éducation, l'instruction, l'exemple... ont sur le développement du criminel une influence positive, qu'il serait puéril de nier. Lombroso a exagéré l'importance du criminel-né et surtout de ses stigmates physiques. » (1).

b) *Innéité*. — « L'innéité, dit Roger, reconnaît généralement pour cause l'état particulier des parents au moment de la conception, l'état de la mère pendant la gestation. » Il en cite comme exemple l'observation suivante.

Un homme et une femme, d'une vigueur peu commune, avaient eu trois enfants : l'aîné et le plus jeune fort bien constitués avaient hérité du tempérament de leurs générateurs; le second s'était mal développé, resta faible et à l'âge de douze ans contracta une tuberculose à laquelle il succomba. Pourquoi les caractères héréditaires n'avaient-ils pas été transmis à cet enfant, né pourtant entre les deux autres? Tout simplement parce qu'au moment de la conception le père était convalescent d'une pneumonie. Ce qui explique tout à la fois la déchéance organique de l'enfant et sa principale localisation.

On a vu plus haut l'opinion du même auteur sur l'influence des troubles nevropathiques de la mère pendant la gestation.

« Souvent, dit-il ailleurs, les troubles allant en augmentant avec les années, les enfants seront d'autant plus dégénérés qu'ils auront été conçus plus tard. Voici à titre d'exemple, une observation qui, à ce point de vue, est fort instructive.

Une femme chez laquelle la tendance au nervosisme,

(1) Grasset. *La responsabilité des criminels*, p. 200.

d'abord peu marquée, a été en s'accentuant avec l'âge, est atteinte de grippe à cinquante-quatre ans. On observe alors une exagération des troubles nerveux : cette personne s'imagine que son âme quitte son corps et vient se placer à côté d'elle.

Cette femme, mariée à un homme intelligent et bien équilibré, a eu quatre enfants.

L'aînée, âgée de trente ans, est une femme d'une intelligence supérieure...

Son frère, âgé de vingt-six ans, a une intelligence assez vive, mais enfantine; il s'occupe à faire tourner des tables et à interroger les esprits.

Le troisième, âgé de dix-neuf ans, est somnambule.

Le quatrième, âgé de seize ans, est un hypocondriaque qui a des impulsions morbides : il a plusieurs fois tenté de se suicider, et, un jour, a voulu frapper un de ses frères d'un coup de couteau.

Dans cette famille, les accidents ont été en augmentant à mesure que la mère avançait en âge. »

Il est permis de conclure, surtout de cette dernière observation, que le rôle de l'innéité, dans la constitution anatomique de l'éthos ne doit pas être négligeable. Il l'emporte très probablement sur celui de l'atavisme et de l'hérédité directe. Roger est sans doute trop absolu quand il dit : « Le système nerveux de l'enfant reproduit le système nerveux des parents, tel qu'il était à la période où a eu lieu la conception. » Mais avec lui il faut tenir compte « de l'état d'esprit, des conditions somatiques et psychiques qui existaient au moment de la conception et pendant la gestation. »

Toutefois l'innéité ne transmet encore qu'une aptitude, ayant besoin de la culture des causes occasionnelles pour se développer : « en matière d'affections nerveuses, c'est le plus souvent une prédisposition qui se transmet. »

En résumé, de par l'*hérédité congénitale* dans son ensem-

ble l'enfant apporte en naissant une simple aptitude éthologique.

On peut s'expliquer cette aptitude par le processus évolutif de la cellule nerveuse pyramidale bien étudiée par Cajal. Le tracé des dendrites et axones ancestraux est celui que, vraisemblablement, tendent à suivre les dendrites et axones de l'enfant. Ce tracé, dans son organisation dont tous les éléments relèvent peu ou prou de l'hérédité, doit en effet présenter le moins de résistance au cheminement des prolongements neuroniques. D'où plus tard analogie des associations de neurones, des réflexes, de l'automatisme. Un exemple banal de cette tendance vraisemblable est fourni par les hyperchromies congénitales (lentigo, chloasma, nœvi pigmentaires, grains de beauté). Ces signes cutanés ont fréquemment même localisation chez le géniteur et l'enfant, quand il hérite de cette particularité. Ce qui se produit pour le tissu épithélial ne doit-il pas se produire pour le tissu nerveux, dont l'influence sur la chromicité est d'ailleurs connue ? Il est permis d'en rapprocher la loi de Mendel sur la pigmentation des souris.

Toutefois l'histoire même du développement du système nerveux prouve que cette prédisposition héréditaire, importante quand il s'agit des autres fonctions, l'est beaucoup moins pour la fonction éthologique. Flechsig a montré que les centres encéphaliques apparaissent les derniers chez l'embryon et que leur développement est tout au plus contemporain de la myélinisation des voies pyramidales médullaires. Cette myélinisation est nécessaire pour l'entrée en fonction des centres sensitivo-moteurs perirolandiques et ne clôt d'ailleurs pas leur évolution.

Or, on sait que sur un enfant né à sept mois, Van Gehuchten a trouvé que les fibres pyramidales « manquaient totalement, même dans leur cylindraxe, et cela sur toute la

hauteur de la moelle épinière ». D'après Tourneux, « le faisceau cérébelleux direct se myélinise au septième mois et le faisceau pyramidal croisé seulement après la naissance ». On comprend ainsi pourquoi Virchow fait de l'enfant « un être médullaire ».

Les centres encéphaliques polygonaux et le centre psychique sont donc tout au plus ébauchés à la naissance et leurs connexions vraisemblablement absentes. Que cette ébauche puisse se ressentir de l'hérédité congénitale, nul ne le nie. Mais, de même que l'art du jardinier parvient à transformer en bel arbre un mince et tout jeune arbrisseau, même difforme, les deux facteurs qui restent à étudier ne sont pas moins capables de rendre à l'ébauche éthologique du nouveau-né la rectitude normale, quand elle est héréditairement déviée.

II. Facteur social

« Je pourrais, Messieurs les Jurés, m'adressant à votre imagination, étaler devant vos yeux le spectacle de ces milieux dépravés, serres chaudes de tous les vices et de tous les crimes, dont la simple vision est capable de ternir l'âme la plus innocente, en y déposant comme une buée de sensations malsaines.

Dans ces milieux, bas-fonds sociaux, bouges ou cloaques, ou qui n'ont en réalité pas de nom, car aucun mot ne saurait exprimer le chaos moral, grouille toute une foule de misérables petits êtres qui, ayant eu le malheur d'y naître, vous sembleraient certainement reçus à prétendre ne pouvoir d'eux-mêmes en sortir.

Je pourrais, mieux encore, m'armant des dernières découvertes de la science, nier jusqu'à la responsabilité de mon client, étant donné la nature du milieu dans lequel je

vous l'aurais fait vivre. Que dis-je, je le pourrais ! Ne le devrais-je pas quand par tant de voix autorisées, la science m'y invite formellement, faisant de ces considérations d'atavisme, de contagion morale, de suggestion, une stricte obligation pour vous, Messieurs les justiciers ?

Certes, dans toute cause compromise, je ferais sans doute appel à ces hautes théories, malgré que d'aucuns, il est vrai plus ignorants qu'inhumains, les traitent injurieusement de captieux sophismes. Mais, grâce au ciel, elle sont inutiles à la cause mon client. La vérité, et la vérité nue, plaidera mieux pour lui que la rhétorique la plus persuasive, que la Science même apportant ici en triomphant témoignage, ses plus profondes déductions. »

Combien d'avocats de Cour d'assises entend-on, sinon recourir à semblable prétérition, du moins puiser leurs meilleurs arguments de plaidoirie dans l'étude du milieu familial et social, des circonstances ambiantes, de l'éducation, du facteur social en un mot, pour sauver leurs tristes clients ! Ferri, avec l'école italienne, leur donne d'ailleurs étrangement raison quand il prétend que le crime n'est que la résultante de facteurs naturels, surtout sociologiques, d'où il déduit que « du crime commis on n'est pas moralement responsable, puisqu'on ne l'a pas prévu en état de liberté ». Toutefois, si pareille théorie doit avoir l'heur de plaire aux Apaches, elle semble, il faut le reconnaître, beaucoup moins accessible aux jurés. Leurs protestations réitérées contre l'abus du droit de grâce en témoigne.

La saine doctrine doit rester dans un juste milieu et admettre que l'influence du facteur social, si puissante soit-elle, n'est pas fatale par elle-même. La responsabilité et l'irresponsabilité sont des questions d'espèces et ne découlent pas nécessairement du signe positif ou négatif du facteur sociologique. Sans doute, Roger a raison de dire :

« Trop souvent l'éducation aggrave les tares héréditaires. Les fils de névropathes ou d'alcooliques trouvent dans le milieu familial des exemples ou des incitations qui achèvent de les perdre. Sont-ils, au contraire, placés dès leur enfance auprès de personnes capables de les bien diriger, les effets de l'hérédité pourront être combattus et même complètement conjurés ».

Henry Fouquier fait remarquer de plus, que, « l'homme de haute éducation est beaucoup plus coupable pour une petite faute qu'un apache pour un grand crime ». Mais, M. le professeur Grasset ajoute : « C'est vrai, à condition de dire *certains* apaches ; car il y en a de très bonne santé psychique, entièrement responsables ». Et ce correctif paraît, en effet, nécessaire.

Voilà bien, semble-t-il, de quoi préciser le rôle du facteur social, au point de vue particulier de son action sur l'éthos.

Si le facteur social est défectueux, et ne parvient pourtant pas à altérer la bonne santé psychique, l'éthos reste normal et la responsabilité entière. Mais il pourra aggraver les tares congénitales, s'il en existe, et parfois considérablement. Le défaut de direction, d'instruction morale, et surtout les mauvais exemples (1) agissent d'autant plus pernicieusement sur l'éthos qu'il a plus de faiblesse congénitale. D'ailleurs, que l'éthos soit ou non prédisposé congénitalement, sa déchéance est à peu près certaine sous l'influence de l'alcoolisme. On a vu déjà combien les cellules psychiques sont sensibles aux toxiques, à l'alcool en particulier.

Un facteur social convenable, au contraire, peut amélio-

(1) « Le crime est contagieux : on pourrait citer des meurtres qui sont sortis avec tous leurs détails de la lecture de certains romans. Rappelons-nous encore à ce propos, les exploits des anarchistes, les attentats au vitriol, etc. Les cas de suicide par imitation sont peut-être plus fréquents encore. » Dr P.-E. Lévy. *L'éducation de la volonté*, p. 25.

rer et même guérir les tares éthologiques congénitales. Il est, du reste, toujours plus ou moins nécessaire au développement normal de l'éthos. Qui oserait mettre en doute l'influence d'une bonne éducation familiale, pédagogique, morale et religieuse? Elle sait, d'abord, d'une main ferme sans dureté, imposer l'exécution du devoir à l'enfant « être médullaire ». Plus tard, relâchant peu à peu sa douce contrainte pour faire place à l'effort personnel, elle arme son éthos de bonnes habitudes et nourrit son mens grâce à des notions de plus en plus étendues de morale pratique (devoirs religieux, sociaux, de famille, envers soi-même). Toujours elle s'efforce de lui donner confiance et de l'entraîner par le bon exemple, illustration nécessaire et toute puissante de ses enseignements.

La statistique fournit une preuve péremptoire de l'influence d'un tel facteur social, puisque sur 100 jeunes criminels, 85 à 90 p. 100 le sont devenus pour en avoir été privés. On sait, de plus, les résultats très appréciables obtenus par l'éducation même des arriérés. Que penser, par conséquent, du nouveau principe pédagogique, qu'on a pu lire, non sans étonnement dans la *Revue de l'Enseignement primaire et primaire Supérieur*, prétendant qu'on ne doit plus apprendre à l'enfant « ce qu'est un honnête homme ou une honnête femme » ?

A l'influence de l'entourage immédiat, de l'éducation familiale et pédagogique, s'ajoute celle plus distante, du milieu social. Edm. Demolins l'a bien mise en lumière dans sa géographie sociale et ses types sociaux. Appliquant la méthode de Le Play, il estime que les types sociaux sont le produit de causes constantes dont la principale est la nature du lieu et du travail. Pour lui emprunter un exemple, voici comment il termine son portrait du type provençal : « Supprimez par la pensée cette facilité extraordinaire de

vie, voilà le méridional obligé de se livrer à un travail plus pénible et plus intense, de s'habituer à l'effort, de passer moins de temps en causeries, en réunions, en flâneries ; il perd, par le fait même, ses traditionnelles habitudes de communauté et acquiert l'aptitude personnelle en dehors d'un groupe ou d'un clan ; il arrive, dès lors, à compter moins sur ce groupe et plus sur lui-même ; il devient un autre homme — moins brillant, il est vrai — mais plus énergique, plus maître de soi, moins capable des petites choses de la politique, mais plus capable des grandes choses de la vie pratique, par lesquelles, somme toute, on transforme le monde et on établit définitivement la prédominance d'un type social.

On voit qu'il n'est pas indifférent de cultiver ou de ne pas cultiver l'olivier ! » (1).

Bien que l'homme subisse toute la vie l'influence de son milieu c'est, on le conçoit, aux premières périodes de l'existence, enfance et adolescence, que la cellule psychique est le plus apte à recevoir et conserver l'empreinte des divers éléments du facteur sociologique. Ils agissent d'autant plus efficacement qu'elle est alors en train de se développer et de se ramifier. Ses dendrites et son axone, on l'a vu plus haut, ont vraisemblablement tendance à suivre le tracé ancestral, mais les associations nouvelles, corrélatives de l'éducation et des habitudes familiales et sociales, peuvent remanier totalement ce tracé et le transformer. Le processus évolutif de cette cellule psychique rend compte de la possibilité de ces modifications. Cajal le décrit ainsi : « La cellule psychique commence son développement ontogénique en étant un simple neuroblaste, c'est-à-dire une cellule piriforme pourvue seulement d'une expansion : le cylindraxe ; ensuite elle

(1) Edm. Demolins. *Les Français d'aujourd'hui*. Tome I, p. 116.

se complique du bourgeon de la tige ou expansion primordiale périphérique, et, en dernier lieu, apparaissent les ramifications latérales de la tige, du corps et du cylindraxe. » (1).

La gymnastique éthologique (habitudes familiales et sociales, éducation) peut dans cette cellule en voie de développement : d'une part, *émonder*, par le non usage qui en amène l'atrophie, les expansions héréditaires de mauvaise direction et à association vicieuse ; d'autre part, sinon créer des cellules nouvelles (la cellule nerveuse ne se multiplie pas), *forcer* les expansions protoplasmiques et les collatérales nerveuses utiles, et établir « des connexions intercorticales nouvelles et plus étendues ».

De plus, bien qu'il n'y ait pas multiplication cellulaire, la rupture des connexions vicieuses héréditaires (ou même déjà acquises) n'en apporte pas moins un contingent cellulaire nouveau aux associations normales que vise à créer une bonne éducation. Les cellules dissociées et sans emploi peuvent, en effet, passer dans ces dernières. Aussi, est-il permis de dire (en s'appuyant au besoin sur la loi, bien constatée cliniquement, des suppléances) que la cellule psychique n'a pas de spécificité morale, mais ses associations ont cette spécificité. Il en résulte qu'une cellule psychique donnée, observée à deux périodes de la vie, peut servir d'agent à des actes moraux totalement opposés. Ce qu'on perd en défauts, par l'éducation ou par l'effort personnel, on le gagne parallèlement en puissance pour le bien. Et cela est vrai anatomiquement et physiologiquement.

On conçoit, dès lors, la possibilité d'un renforcement, voire d'un remaniement complet de l'éthos. Ainsi s'explique, même par l'anatomo-physiologie, ce fait d'expérience que

(1) Cajal. *Nouvelles idées sur la structure du système nerveux.* Traduct. du Dr L. Azoulay, p. 78.

s'il reçoit une instruction et une éducation convenables, s'il vit dans un milieu familial et social bien équilibré, si de plus il joint à cette direction et à ces exemples sa part indispensable d'effort personnel, l'homme, même moyennement doué, voit avec les années s'évanouir ses défauts héréditaires ou acquis et se trouve conduit, comme naturellement et par degré, à la pleine possession de lui-même. Cependant, en vertu de son libre arbitre, il dépendra toujours de lui d'utiliser son éthos à pratiquer la vertu. Il n'en saurait, seulement, faire meilleur emploi puisque, d'après Spinoza c'est « persévérer dans son être et l'accroître » ou mieux encore, suivant Kant, c'est « l'habitude d'obéir aux commandements de la Raison ». Comment mieux définir l'idéal de l'éducation du caractère ? La normalité de l'éthos pourrait-elle mieux se traduire et le facteur social engendrer de meilleurs fruits ?

III. Facteur personnel

« La plus éclatante des caractéristiques de la volition, dit Dallemagne, sera toujours le sentiment intime qui rapporte à notre moi l'acte, quel qu'il soit, que caractérise la volition. » De même, Paulhan définit la volonté : « une forme, un cas spécial de notre activité. » Ribot affirme également que la volonté n'est pas « un laisser faire » une « réaction motrice des sentiments et des idées » comme le voudrait Lewes, mais bien « la réaction propre d'un individu ». Enfin, Grasset ajoute : « Il faut admettre, comme cause des actes volitifs, quelque chose d'actif, un principe actif... Le point de départ de cette activité, pour le physio-pathologiste, est le neurone psychique... Même dans le réflexe, le corps cellulaire du neurone n'est pas passif. Plus on s'élève dans la série des réflexes, plus cette activité propre du neurone s'affirme, s'étend et se développe ; dans

l'acte volontaire elle est à un haut degré et en tous cas indiscutable. »

Ces citations montrent bien l'intervention constante et nécessaire du facteur personnel dans tout acte volontaire. La répétition d'un acte engendrant l'habitude et l'habitude forgeant le caractère — de même que la fonction fait l'organe — on voit ainsi toute l'importance du facteur personnel dans l'édification de l'éthos.

Ni le facteur congénital, ni le facteur social, si profondes soient leurs empreintes (ni même l'action antérieure du facteur personnel et les habitudes plus particulièrement caractéristiques qui peuvent en résulter) ne permettent de dire à l'avance dans quel sens sera entraîné à agir un homme *sui compos*. Les tendances de sa nature ne sauraient à elles seules l'entraîner. Elles peuvent jouer le rôle de motifs ou de mobiles plus ou moins puissants, mais il n'y a de moteur que la volonté du Ψυχή, personnelle, consciente, libre et responsable. L'expérience et le sentiment intime le prouvent. « Nous sommes complètement d'accord, dit Ribot, avec ceux qui nient que la prédominance d'un motif explique à elle seule la volition. Le motif prépondérant n'est qu'une portion de la cause et toujours la plus faible, quoique la plus visible ; et il n'a d'efficacité qu'autant qu'il est choisi. » Bossuet dit bien : « Lorsque nous voulons, c'est toujours pour quelque raison. » Oui, mais notre libre choix peut seul donner aux raisons de nos actes leur valeur déterminante et motrice, et, malgré les œillades de nos tendances, il se décide parfois pour Cendrillon. C'est pourquoi si, en appliquant les règles du calcul des probabilités, on peut, à la rigueur, prévoir la conduite prochaine d'une foule ou d'un peuple, cette prévision, appliquée à la conduite d'un homme, est beaucoup plus difficile. N'a-t-on pas vu tomber des hommes du plus noble caractère, comme du plus faible se relever ?

Sans doute, ainsi que le fait remarquer M. le professeur Grasset, dans l'hypnose les centres automatiques « puisent dans les dépôts de l'hérédité, de l'éducation, etc., la force d'inhiber certaines injonctions.» L'automatisme, réservoir des tendances héréditaires et acquises, peut ainsi résister à un psychisme, celui de l'hypnotiseur. Seulement par le fait même qu'il s'est désagrégé d'avec son propre psychisme (désagrégation caractéristique de l'hypnose) (1) son pouvoir réflexe s'est accru, comme s'exagère pathologiquement la réflexivité de la moelle au-dessous des lésions capables de la soustraire à l'inhibition cérébrale (2). Cela ne prouve donc pas qu'à l'état conscient et normal de non désagrégation il ne reste soumis à l'hégémonie de son propre psychisme, même à l'encontre de ses plus fortes tendances. Aussi Grasset ajoute-t-il : mais si l'activité automatique « a une certaine influence sur l'activité volontaire supérieure », comme dans l'habitude, par exemple, et dans la passion, même dans ces cas, ainsi que le remarque Paulhan « la volonté implique généralement à quelque degré la conscience et la réflexion » c'est à-dire les centres psychiques et l'intervention du moi personnel, libre et responsable.

L'hégémonie du facteur personnel étant, de la sorte, toujours possible, on comprend que l'éducation, ainsi qu'on l'a déjà vu, doive tendre surtout à progressivement l'assurer. Pour cela elle doit (sauf dans les premières années) s'efforcer moins de contraindre que d'apprendre à vouloir. Elle doit apprendre même à se ressaisir, c'est-à dire à relier au centre psychique supérieur O, de Grasset, les actes qu'un passé d'habitudes ancestrales, sociales, voire per-

(1) Désagrégation dont la relative facilité peut s'expliquer par la théorie de Lépine et Mathias Duval (mouvements amiboïdes des fibrilles terminales).

(2) E. Forgue. *Précis de pathologie externe*, t. II, p. 78 et suivantes.

sonnelles, en avaient exclus, ne les faisant dépendre que des centres d'automatisme. Elle peut arriver à ce résultat surtout en donnant confiance au moi personnel et à l'efficacité de son propre effort, en lui laissant prendre de plus en plus d'initiative (tout en le surveillant et l'instruisant) de manière à substituer à une direction étrangère l'individualité psychique.

Le facteur personnel naît avec la personnalité morale — l'enfant est surtout imitateur — et augmente de puissance avec les années. Sa prépondérance sur les autres facteurs peut toutefois se faire sentir dès l'adolescence. C'est lui qui diversifie, parfois si étrangement, les résultats obtenus cependant par une même méthode d'éducation. Pour choisir des exemples historiques, quels hommes de caractère plus tranché et différent que : Descartes, Corneille, Bossuet, Bourdaloue, Voltaire, tous élèves des Jésuites ? Or on sait l'uniformité de méthode de ces éducateurs, particulièrement aux XVIIe et XVIIIe siècles (1) où ils n'étaient pas astreints aux programmes si changeants de nos jours.

C'est ce même facteur personnel qui explique les transformations tardives de l'éthos, transformations qu'on rencontre jusque chez le vieillard. En se faisant vieux, dit on, le diable se fait ermite. Et cela est vrai parfois. Pourquoi ? Sans doute parce que les propensions héréditaires ou acquises viennent s'émousser contre la réflexion assagie par une longue expérience. La volonté n'est cependant pas plus énergique chez le vieillard que chez le jeune homme et

(1) Cf. De la manière d'apprendre et d'enseigner. Par le R. P. Joseph Jouvency. Trad. H. Ferté, lib. Hachette. Voltaire écrit : « Joseph Jouvency a eu le mérite obscur d'écrire en latin aussi bien qu'on le puisse de nos jours; son livre *De ratione dicendi et docendi* est un des meilleurs qu'on ait en ce genre et des moins connus depuis Quintilien » Siècle de Louis XIV, tome I, éd. 1763.

surtout l'homme mûr, mais elle est plus éclairée, plus personnellement éclairée, la science acquise par la pratique étant autrement suggestive que la science des livres ou de l'enseignement. Et ainsi mieux éclairée, son action, même glacée par l'âge, finit par remonter le courant de longues habitudes. Anatomo-physiologiquement on peut dire que, comme le jardinier rajeunit un arbre, elle taille elle aussi les branches gourmandes et à mauvaise direction, si grosses soient-elles, de la cellule psychique et arrive, de la sorte, à lui donner un regain de vie suffisant pour assurer son ultime réforme.

A fortiori l'homme jeune ou adulte n'a pas le droit de se dire invinciblement entraîné par des tendances héréditaires ou acquises, somme toute, plus récentes. Son facteur personnel suffit à l'en dégager. A lui surtout, en parlant de la merveilleuse structure de son éthos, susceptible, s'il le veut bien, de toutes les métamorphoses, peuvent s'adresser ces paroles de Bossuet : « Nous ne nous connaissons pas nous-mêmes ; nous ignorons les richesses que nous portons dans le fond de notre nature. »

CHAPITRE IV

Mutabilité de l'éthos, prouvée par l'Histoire

Parmi les témoignages historiques de la mutabilité du caractère, en est-il de plus général, de plus complet, de plus probant, que la transformation du monde païen par le Christianisme ? Cet exemple vaut qu'une thèse française s'y arrête, dussent les théophobes froncer le sourcil, parce qu'il abonde en clarté.

Sans doute, comme le dit Bossuet (1) : « La promptitude inouïe avec laquelle se fit ce grand changement est un miracle visible. » Mais, si dans ce changement, il y a aussi modification du caractère, il appartient bien à ce travail. Or, nous dit Pascal : « Tous les peuples étaient dans la concupiscence ; toute la terre fut ardente de charité. Les princes quittent leurs grandeurs ; les filles souffrent le martyre. » Bossuet ajoute : « Mais, le miracle des miracles, si je puis parler de la sorte, c'est qu'avec la foi des mystères, les vertus les plus éminentes et les pratiques les plus pénibles se sont répandues par toute la terre. Les disciples de Jésus-Christ l'ont suivi dans les voies les plus difficiles. Souffrir tout pour la vérité, a été parmi ses enfants un exercice ordinaire ; et, pour imiter leur Sauveur, ils ont couru

(1) Bossuet. Discours sur l'*Hist. univ.* Partie II. Chap. XX.

aux tourments avec plus d'ardeur queles autres n'ont fait aux délices. »

Quand on sait toutes les turpitudes du monde païen, dont le *Quo Vadis* de Sienkiewicz n'a pu donner qu'une pâle peinture, comment ne pas admirer la métamorphose ?

Et dans ce changement prodigieux, ni race, ni âge, qui ne soit représenté. Dès la fin du premier siècle « ce qu'on croyait dans les Gaules, dans l'Espagne, dans la Germanie, on le croyait dans l'Egypte et dans l'Orient ». A la fin du deuxième siècle, dans son Apologétique adressée aux proconsuls, Tertullien pouvait écrire ces paroles bien connues : « Nous sommes d'hier et nous avons déjà rempli tout ce qui est à vous ; vos villes, vos îles, vos châteaux, vos camps, votre palais, votre sénat, votre forum, nous ne vous avons laissé que vos temples... Si, nombreux comme nous le sommes, nous vous avions quitté pour nous retirer dans quelque contrée lointaine, vous eussiez tremblé à l'aspect de votre abandon, et la cessation subite de tout commerce, et de toute industrie,vous aurait fait croire que tous les habitants du monde étaient morts. Alors il vous aurait fallu chercher des sujets pour votre empire. »

Vraiment, ainsi que le dit Bossuet, la face du monde était changée. Et, encore une fois, participaient à ce grand changement toutes les races et tous les âges, les deux sexes, les plus hautes comme les plus humbles intelligences, les caractères les plus divers, les habitudes les plus invétérées, toutes les tendances héréditaires accumulées par des siècles de paganisme et d'amoralité. Bossuet nous fait toucher, comme du doigt, la sincérité et la profondeur de ces innombrables amendements individuels : « Que dirai-je de la pénitence et de la mortification. Les juges n'exercent pas plus sévèrement la justice sur les criminels, que les pécheurs pénitents l'ont exercé sur eux-mêmes. Bien plus, les inno-

cents ont puni en eux avec une rigueur incroyable cette pente prodigieuse que nous avons au péché. La vie de Saint Jean-Baptiste, qui parut si surprenante aux Juifs, est devenue commune parmi les fidèles. »

On a écrit avec raison : « Les grands pénitents furent toujours de fortes volontés. Et cela se conçoit, puisque la mortification est la substitution de l'acte volontaire à l'acte spontané» *automatique ou polygonale* « l'empire exercé par le pouvoir d'inhibition sur l'impulsion naturelle, l'asservissement de l'organisme à l'âme spirituelle » (1).

Peut-on douter, par conséquent, que l'éthos n'ait grandement bénéficié de cette mortification mondiale, véritable retrempe et régénération de l'humanité, qui a accompagné l'établissement du Christianisme? N'a-t-il pas dû se rénover étrangement, acquérir une indomptable énergie, pour finir par substituer à l'égoïsme païen, dont l'esclavage était le moindre fruit, le règne de la Charité? « Comme ils s'aiment! » disaient les païens, avec envie, des premiers chrétiens.

Toutefois il ne faudrait pas croire que cette immense rénovation se fit sans effort, par une puissante suggestion, ainsi que pourrait le dogmatiser une certaine catégorie d'« Intellectuels ». En réalité, tout en laissant au facteur religieux la part qui lui convient, on peut dire, au seul point de vue médical, que le facteur personnel dût comme toujours, jouer le rôle principal dans cette métamorphose éthologique, et engager une lutte, souvent émouvante, contre les habitudes héréditaires et acquises. Au quatrième siècle, un des plus puissants génies de cette époque, saint Augustin, l'a pathétiquement décrite dans ses Confessions : « J'étais semblable, dit-il, à ceux qui veulent se réveiller,

(1) J. Guibert. *La formation de la volonté*, p. 31.

mais qui, vaincus par la force du sommeil, retombent dans l'assoupissement. Il n'est sans doute personne qui voudrait toujours dormir et qui ne préfère, s'il est sain d'esprit, la veille au sommeil ; et cependant rien n'est plus difficile que de secouer la langueur qui appesantit nos membres ; et souvent, malgré nous, nous sommes captivés par la douceur du sommeil, quoique l'heure du réveil soit arrivée... J'étais retenu par les frivoles plaisirs et les folles vanités de mes anciennes amies, qui secouaient en quelque sorte les vêtements de ma chair et murmuraient : Nous abandonnes-tu?... Si d'un côté j'étais attiré et convaincu, de l'autre j'étais séduit et enchaîné... Je n'avais rien à répondre que ces paroles lentes et languissantes : Tout à l'heure, tout à l'heure, attendez un peu. Mais ces tout à l'heure, n'avaient pas de fin, et ce peu se prolongeait indéfiniment. Malheureux! qui me délivrera de ce corps de mort? » (1).

On voit bien dans ce passage de fine observation comme la lutte de O et du polygone. Et l'on sait combien, pour saint Augustin, O sortit de cette lutte triomphalement vainqueur, en dépit de son hérédité paternelle, des appels de ses amies, et des habitudes acquises.

Tous les siècles depuis ont ajouté au catalogue des changements de caractère ou à celui des conversions qui, somme toute, se traduisent toujours par un remaniement de l'éthos, si invisible soit ce remaniement. Coppée le décrit très bien dans la préface de « La Bonne Souffrance » :

« Mais, depuis votre conversion, rien en vous ne semble changé, » me disent quelques-uns avec un sourire incrédule.

« Ils ne font que prouver ainsi, une fois de plus, combien l'homme est impénétrable à l'homme ; car je sais bien, moi,

(1) *Saint Augustin. Confessions*, liv. VIII, chap. V.

que je suis devenu tout autre. Il est clair que le fait de dire mes prières matin et soir, d'aller à l'église les dimanches et les jours de fête et d'accomplir mes devoirs religieux n'a pas sensiblement modifié ma vie apparente. Evidemment on ne lit sur mon front ni les réformes que j'ai pu accomplir dans mes actions et dans mes pensées, ni la résistance que j'oppose maintenant à des tentations auxquelles j'aurais cédé jadis. C'est pourtant l'exacte vérité.

Qu'on ne me trouve pas changé, je ne m'en étonne point, après tout ; car mes progrès dans la vie chrétienne, c'est-à-dire vers la perfection morale, sont encore bien faibles. Cependant, je suis devenu pour moi-même aussi sévère que possible ; ceux que j'aimais, je les aime mieux et *autrement* que naguère, et je fais de constants efforts pour devenir plus charitable et meilleur. »

Qui ne connaît, entre autres exemples de complet remaniement éthologique, celui de St François de Sales (emporté de caractère et devenant ange de douceur) ou de St Vincent de-Paul (consumant dans les ardeurs d'une inimitable charité jusqu'aux vestiges de son tempérament bourru) ? Pour ne nous en tenir toujours qu'à la France, les noms de La Fontaine, de Huysmans et Coppée, ne témoignent-ils pas de la possibilité d'un sérieux amendement, même tardif ?

Dans l'antiquité elle-même, malgré les imperfections d'une Philosophie tronquée et manquant du puissant levier de la vraie Religion, les grands hommes et les sages sont parvenus à modifier leur caractère. Il semble, en effet, qu'on puisse affirmer, historiquement, de certains d'entre eux qu'ils avaient acquis, sinon la perfection évangélique, du moins beaucoup mieux certainement que les *vices splendides* (1) formant, d'après un témoin oculaire, le fond véritable de leur soi-disant grande civilisation.

(1) *Vitia splendida. Saint Augustin.*

Ainsi, l'entière Histoire affirme la mutabilité de l'éthos.

Comme Diogène, pour rétorquer le sceptique Zénon niant le mouvement, se contenta de marcher, l'Humanité n'a qu'à dérouler ses annales et les sophismes de Schopenhauer et de ses tenants s'évanouissent.

Non seulement l'hérédité éthologique n'est pas fatale, mais les habitudes acquises elles-mêmes sont susceptibles, chez tous les hommes, de rémission et de guérison. L'établissement du Christianisme qui figure, à bon droit, en tête de ce chapitre, le prouve surabondamment. Et, grâce au ciel, son action victorieuse et mondiale se continue.

Avec plus de raison que Victor Hugo devant « le geste auguste du semeur » tout médecin, à l'esprit droit, ne peut donc que s'incliner devant le geste puissant de ce Semeur d'énergie et de caractères. Il ne saurait rencontrer meilleur auxiliaire pour la guérison de l'éthos.

CHAPITRE V

Thérapeutique de l'hérédité éthologique

La thérapeutique de l'éthos ne saurait évidemment entrer dans les bornes étroites de ce modeste travail. Il aura pleinement atteint son but s'il a suffisamment prouvé, par l'anatomo-physiologie et par l'Histoire, la justesse scientifique de l'opinion de M. le professeur Grasset opposée à celle de Schopenhauer.

Plusieurs ouvrages, au surplus, et des meilleurs, se sont occupés récemment des moyens pratiques de réformer la volonté. Pris séparément, beaucoup n'envisagent qu'un des côtés du problème. Mais réunis, ils constituent, néanmoins, un recueil de prescriptions qui permet au médecin de guider à peu près sûrement les faibles de caractère vers leur guérison.

Au chapitre des facteurs de l'éthos a été établie la prépondérance, dans l'immense majorité des cas (à l'exception de ceux relevant uniquement des psychiâtres), du facteur social et du facteur personnel sur l'hérédité congénitale. La thérapeutique curative de l'hérédité éthologique peut donc se résumer, en fait, pour le praticien, dans l'amélioration de ces deux facteurs.

Bon milieu, bons exemples, bons conseils (éducation, psychothérapie), vie réglée pour assurer la gymnastique

journalière et même horaire de l'éthos, hygiène, diététique (antitoxémique), suppression des excito-nervins chimiques (alcoolisme) ou psychiques (romans, feuilletons, théâtre, surtout moderne), prescription des exercices physiques (qui surtout chez les jeunes, facilitent l'action psychothérapique en prévenant l'asthénie), tels sont, en gros, les principaux points de repère du traitement curateur. Les ouvrages spéciaux permettent de le formuler suivant les besoins.

La thérapeutique prophylactique ne mérite pas moins d'attirer l'attention du praticien. Si guérissable que soit l'hérédité éthologique, comme pour tout état morbide mieux vaut encore la prévenir.

Dans les familles névropathiques ses conseils peuvent assurer aux descendants le bénéfice d'une innéité sinon absolument indemne, du moins très atténuée. Or, on a déjà vu la prépondérance de l'innéité dans l'hérédité congénitale.

« Des enfants, dit Apert (1), engendrés par des épileptiques dans des périodes d'attaques sont beaucoup plus névropathes que leurs frères engendrés dans des périodes de calme. » Il est permis d'appliquer aux états névropathiques, en général, ce que le même auteur constate des diathèses, et de dire : les descendants sont d'autant plus frappés que l'état névropathique des ascendants est en plus grande activité au moment de la conception.

Le praticien devra donc conseiller aux névropathes de ne procréer que dans leur période de calme. Un traitement convenable, s'il en était besoin, pourrait la leur procurer.

Enfin, pendant la gestation, en dehors de l'hygiène générale, ses conseils viseront surtout à mettre autant que possible la mère à l'abri d'une poussée névropathique. Pour

(1) Apert. *Mal. fam. et cong.*, p. 352.

cela, il importe de garantir tout particulièrement son système nerveux des excitations psychiques (émotions, etc.) ou chimiques (alcoolisme, voire même *alcoolisme inconscient*) (2) et des intoxications (toxémie, éclampsie).

(2) Cf. « L'alcoolisme insidieux et inconscient ». Conférence Grasset, 26 mars 1899.

CONCLUSION

Arrivé au terme de son travail où il a mis, à défaut de talent, tout son cœur et la plus entière conviction, l'auteur ne saurait mieux conclure que par une parole d'espérance et une parole de gratitude.

Espérance à tous les faibles de caractère puisque l'anatomophysiologie et l'Histoire tout entière se joignent à la Morale, à la Sociologie, à la Philosophie, pour protester contre la théorie de leur incurabilité. Non seulement ils peuvent, mais ils doivent guérir. Et pour guérir ils n'ont surtout qu'à le vouloir.

Gratitude à M. le professeur Grasset pour l'honneur de sa présidence. Puisse-t-il, en ces humbles feuilles, retrouver un pâle reflet de son magistral enseignement !

SERMENT

En présence des Maîtres de cette École, de mes chers condisciples et devant l'effigie d'Hippocrate, je promets et je jure, au nom de l'Être suprême, d'être fidèle aux lois de l'honneur et de la probité dans l'exercice de la Médecine. Je donnerai mes soins gratuits à l'indigent, et n'exigerai jamais un salaire au-dessus de mon travail. Admis dans l'intérieur des maisons, mes yeux ne verront pas ce qui s'y passe ; ma langue taira les secrets qui me seront confiés, et mon état ne servira pas à corrompre les mœurs ni à favoriser le crime Respectueux et reconnaissant envers mes Maîtres, je rendrai à leurs enfants l'instruction que j'ai reçue de leurs pères.

Que les hommes m'accordent leur estime si je suis fidèle à mes promesses ! Que je sois couvert d'opprobre et méprisé de mes confrères si j'y manque !

Vu et permis d'imprimer :

Montpellier, le 25 juin 1908.

Le Recteur,

A. BENOIST.

Vu et approuvé :

Montpellier, le 25 juin 1908.

Le Doyen,

MAIRET.